

# L'AUTOCONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PHOTOVOLTAÏQUE

L'autoconsommation photovoltaïque est la consommation d'une partie ou de la totalité de sa propre production d'électricité solaire.

## L'AUTOCONSOMMATION SE DÉVELOPPE

POUR LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

20 000

foyers résidentiels recensés en autoconsommation (totale ou partielle) en 2017.



10 000

nouvelles demandes de raccordement d'installation photovoltaïque en autoconsommation en 2017.

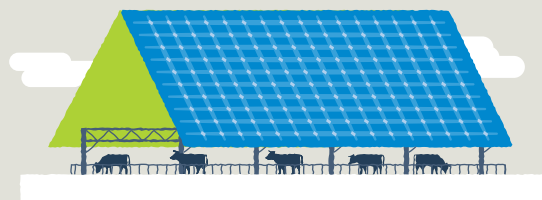


APPELS D'OFFRES POUR LES INSTALLATIONS DE PLUS GRANDES PUISSANCES

(entre 100 et 500 kW)

134 LAURÉATS

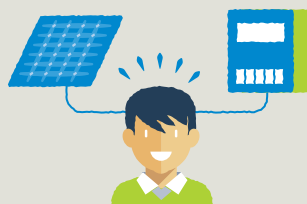
pour 40 MW, avec un taux moyen d'autoconsommation de 97,5 %\*.



\* Pour l'appel d'offres spécifique portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité de sources renouvelables en autoconsommation lancé en septembre 2016 par le ministère de l'Environnement.

## DES BÉNÉFICES IMPORTANTS

L'autoconsommateur est sensibilisé à la gestion de sa consommation d'électricité.



L'autoconsommation lui permet de maîtriser une partie de sa facture d'électricité et d'en réduire le montant d'environ 15 à 25 %.



L'autoconsommation contribue à la diversification du mix énergétique français et au développement des énergies renouvelables, notamment le photovoltaïque en toiture.



## LES CIBLES LES PLUS PERTINENTES

EN RAISON DE L'ADÉQUATION DU PROFIL DE CONSOMMATION DU SITE AVEC LE PROFIL DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

En métropole : les secteurs tertiaires et industriels.



Dans les DOM-TOM : dans ces territoires non interconnectés au réseau électrique métropolitain, l'autoconsommation remplace la production d'électricité locale souvent d'origine fossile.



À renforcer avec des actions de maîtrise de la demande en énergie et de flexibilité.



**Pour en savoir + :** retrouvez l'avis de l'ADEME sur l'autoconsommation d'électricité d'origine photovoltaïque sur : [www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe\\_autoconsommation\\_pv\\_fevrier2018.pdf](http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/avis-de-lademe_autoconsommation_pv_fevrier2018.pdf)

